

Réf: Dossier 320792

Avis de constitution

SOCIETE « ANKOGEMA CONSULTING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROROBITE NON
LOIN DE LA SOCIETE SICTA , LOT 1569, Lot 1569, Ilot 159

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANKOGEMA CONSULTING »

Objet : CABINET ETUDE

BTP

MATERIEL INFORMATIQUE ET BIOMEDICAL

FOURNITURE BUREAU

TRANSPORT

FORMATION

IMMOBILIER

LOTISSEMENT

VRD

AMENAGEMENT

DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROROBITE NON LOIN DE LA SOCIETE SICTA , LOT 1569, Lot 1569, Ilot 159

Dirigeant(s) M ANOMA KOUAME GEORGES MATHHIAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07163 du 18/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43683/GTCA/RC/2024 du 18/07/2024

